

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale  
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale

Sous-direction des compétences

Bureau de la formation

**Décision n° 94222 du 28 novembre 2013 portant attribution  
du certificat de formation à l'encadrement opérationnel**

NOR : INTJ1329300S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4136-1 et suivants;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie, notamment son article 24;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2010 fixant les titres professionnels et la qualification exigés pour la promotion des sous-officiers de gendarmerie aux grades de maréchal des logis-chef et d'adjudant-chef,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le certificat de formation à l'encadrement opérationnel (CEFEO) est attribué par équivalence à compter du 18 septembre 2012, par ordre de mérite, aux choristes dont le nom suit :

Lepolard Nicolas	171131
Rigault Emmanuel	167720
Hezode Stéphane	168501
Pouly Philippe	176450
Robache Jean-Claude	162169

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 novembre 2013.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général, sous-directeur des compétences,*  
D. QUENELLE